



République Gabonaise
Union – Travail - Justice



INSTITUT GABONNAIS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT

RAPPORT BILAN 2011

Décembre 2011



TABLE DES MATIERES

1	PRESENTATION DE L'INSTITUT	3
2	LES MOYENS DISPONIBLES	4
2.1	Les ressources humaines	4
2.2	Les moyens matériels	5
2.3	Les moyens financiers	5
3	LES ACTIVITES REALISEES EN 2011	5
3.1	Le Département Appui Conseil aux Producteurs	5
3.1.1	Le maraîchage	7
3.1.2	Le Vivrier	8
3.1.3	L'Elevage	9
3.1.4	La voie d'accès au périmètre de Lambaréné	9
3.2	Le Département Recherche d'Accompagnement	9
3.2.1	Site de NTOUM :	9
3.2.2	Site de NKAN :	10
3.2.3	Représentations provinciales :	10
3.2.4	Autres activités :	11
3.2.5	Activités en partenariat	11
3.3	Le Département Formation Professionnelle Agricole	12
3.3.1	Réalisations des formations	12
3.3.2	Réorganisation du département	13
3.3.3	Actualisation et validation des modules de formation	13
3.4	Le Département Appui à la Structuration Professionnelle	13
3.4.1	L'observatoire économique des filières:	13
3.4.2	Le Centre de Documentation Interne (CDI) et la Communication	14
3.4.3	Le Système de suivi technico-économique (STE)	14
3.4.4	Les appuis aux Organisations de Producteurs (OP)	15
3.5	Le Département Transformation Agro-Alimentaire	16
3.5.1	Les activités réalisées	16
3.5.2	Les relations avec les opérateurs économiques	18
4	PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2012	19
4.1.1	Le PRODIAG	19
4.1.2	Inscription au budget de l'Etat en 2012	23

1 PRESENTATION DE L'INSTITUT

Créé en juin 1992 à l'initiative de l'Etat Gabonais et de Total Gabon (ex Elf Gabon), l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) a pour objectifs principaux de valoriser la recherche et favoriser le développement des techniques d'exploitation agricole.

L'Institut est constitué en une association à but non lucratif de droit gabonais, régie par la loi de décembre 1962. Il agit sous la tutelle administrative du Ministère de la Planification et sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural.

Il est régi par un Conseil d'Administration composé de quatre représentants de l'Etat Gabonais, deux représentants de Total Gabon et un représentant d'Agrisud International.

Les objectifs de l'Institut peuvent être résumés en trois points essentiels :

Le développement d'un tissu agricole périurbain de type privé sous une forme d'agriculture sédentaire intensive et protectrice de l'environnement ;

L'approvisionnement des marchés urbains en produits frais locaux ;

La recherche-développement sur la valorisation des potentialités agricoles et para-agricoles.

La méthodologie utilisée pour atteindre les objectifs fixés est la suivante (3 étapes) :

1. **Démonstration** : Création de projets incitatifs sous forme d'installation d'exploitations pilotes privées en situation réelle à la périphérie des centres urbains.
2. **Accompagnement et Capitalisation** : Capitalisation des éléments technico-économiques, sociaux et financiers des projets.
3. **Diffusion** : Formation et diffusion plus large : création de centres d'apprentissage pour la diffusion de la capitalisation et la formation d'agriculteurs ; mise en place d'outils d'appui (formation, appui au financement, encadrement...)

2 LES MOYENS DISPONIBLES

2.1 Les ressources humaines

Au 30 octobre 2011, les ressources humaine de l'Institut sont composées de 40 agents, toutes catégories confondues (voir tableau ci-dessous) :

SERVICE	NOMRE D'AGENT/CATEGORIE
Direction Générale	1 Directeur Général (Cadre AGRISUD) 1 Assistante du DG (Cadre gabonais) 1 Secrétaire Comptable (Agent de maîtrise gabonaise) 1 Secrétaire de direction 1 Chauffeur coursier (employé gabonais) 1 Ménagère (employé gabonais) 1 Gardien (employé gabonais)
Direction des Programmes	1 Directeur des Programme (Cadre gabonais) 1 Chef de Département ACP (Cadre gabonais) 1 Chef de Département FPA (Cadre gabonaise) 1 Chef de Département ASP (Cadre gabonais) 1 Chef de Département TAA (Cadre gabonais) 1 Chef de Département DRA (Cadre gabonais) 2 ingénieurs Agronome (2 Cadres gabonais) 8 Techniciens Supérieurs (Agents de maîtrise gabonais) 1 Bibliothécaire (Employé gabonais) 2 Gardiens (non gabonais)
Représentation Provinciale du Haut Ogooué	1 Représentant Provincial (Cadre gabonais) 1 Technicien supérieur (Agent de maîtrise gabonais)
Représentation Provinciale du Moyen Ogooué	1 Représentant Provincial (Agent de maîtrise gabonais)
Représentation Provinciale de la Ngounié	1 Représentant Provincial (Agent de maîtrise gabonais)
Représentation Provinciale de la Nyanga	1 Représentant Provincial (Agent de maîtrise gabonais)
Représentation Provinciale de l'Ogooué Ivindo	1 Représentant Provincial (Cadre gabonais)
Représentation Provinciale de l'Ogooué Lolo	1 Représentant Provincial (Cadre gabonais)
Représentation Provinciale de l'Ogooué Maritime	1 Représentant Provincial (Cadre gabonais)
Représentation Provinciale du Haut Woleu Ntem	1 Représentant Provincial (Agent de maîtrise gabonais)

2.2 Les moyens matériels

Pour la réalisation de ses opérations, l'Institut dispose des moyens matériels suivants :

TYPE DE MATERIEL	QUANTITE ET QUALITE
Matériel informatique	- 4 portables - 15 PC - 8 imprimantes
Véhicules	- 1 Nissan Patrol - 2 Toyota Prado - 6 Toyota Hilux DC - 5 Nissan DC - 1 Nissan Sc
Autres matériels et équipement	- 2 photocopieurs ; - 2 scaners ; - 1 appareils photos numériques - Mobiliers de bureau divers

2.3 Les moyens financiers

Les inscriptions budgétaires de l'exercice 2011 sur le budget de l'Etat Gabonais sont les suivantes :

- Subvention de fonctionnement 100 MFcfa : non perçue;
- Subvention d'investissement 300 MFcfa, non perçue.

3 LES ACTIVITES REALISEES EN 2011

L'année 2011 constitue une période charnière entre la clôture du PADAP et le début de mise en exécution du PRODIAG.

3.1 Le Département Appui Conseil aux Producteurs

Les activités du Département Appui Conseil aux Producteurs (DACP) ont été sensibles aux effets de cette phase transitoire pendant laquelle le matériel roulant, devenu vieillissant, a vu son nombre se réduire et les appuis matériels aux producteurs suspendus. De même, les installations réalisées sur les périmètres aménagés ont nécessité de fréquents entretiens qui ont parfois enregistré des pannes irréversibles.

Les actions menées ont pour l'essentiel été centrées sur le suivi conseil technique aux producteurs, l'accueil-information du public et les visites d'exploitations sporadiques chez des producteurs privés.

Ainsi, les interventions des techniciens sur le terrain ont été en priorité orientées vers les producteurs installés sur les périmètres agricoles aménagés.

Au niveau gestion des ressources humaines, plusieurs mouvements ont été enregistrés à travers des mutations d'agents dans les représentations provinciales en vue du démarrage du Prodiag.

Les activités du DACP en cours d'année ont essentiellement tourné autour du suivi-conseil auprès des exploitants des périmètres aménagés. La limitation progressive des moyens de déplacements explique en partie cette diminution du champ d'intervention.

Le tableau ci-dessous présente le nombre des bénéficiaires suivis en octobre.

		Estuaire	Haut Ogooué	Moyen Ogooué	Ngounié	Nyanga	Ogooué Ivindo	Ogooué Lolo	Woleu Maritime	Total	
Maraîchage	périmètre	107	4	5	8	9	3	10	25	0	171
	indépendants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vivrier	périmètre	44	0	0	22	0	0	0	0	0	66
	indépendants	9	0	0	0	0	4	0	0	4	17
Elevage	périmètre	6	1	1	1	0	0	0	1	0	10
	indépendants	5	0	0	0	0	0	0	2	0	7
Total		171	5	6	31	9	7	10	28	4	271

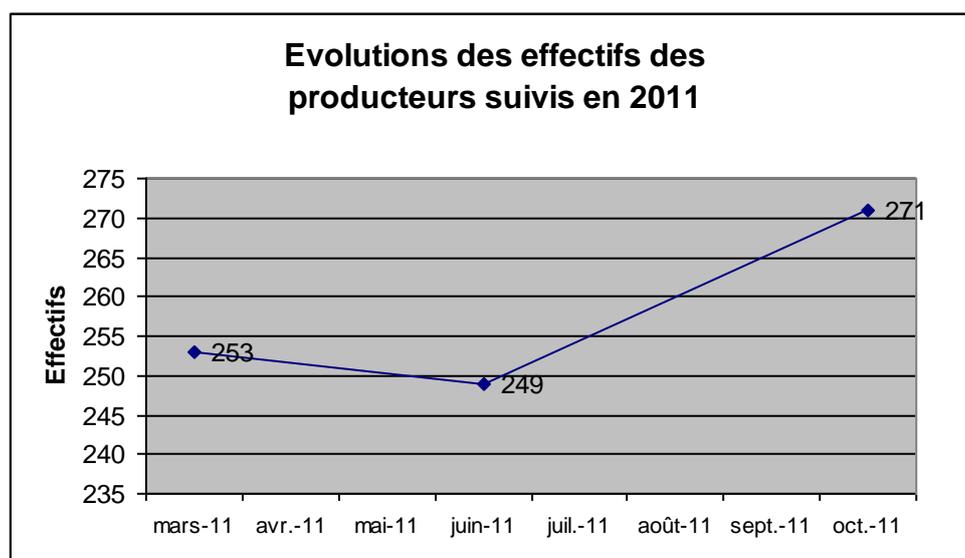
Au cours de l'année, les effectifs des producteurs ont connu d'importantes variations, tant sur les périmètres suivis que chez les indépendants.

Au niveau des périmètres agricoles, c'est surtout parmi les jeunes installés dans le cadre du projet AFOP qu'il y a eu le plus de départs. Ceux-ci peuvent s'expliquer partiellement par le lancement d'un grand nombre de chantiers du BTP et la campagne de recrutement à l'armée et à la police à travers le pays, dont l'attrait du fonctionnariat a produit une forte impression sur les jeunes.

L'arrêt des appuis matériels chez les producteurs à la fin du PADAP a conduit au découragement de nombreux producteurs indépendants. Face aux difficultés de s'organiser pour les approvisionnements en fertilisants et autres produits d'entretien, certains ont fait un retour progressif aux pratiques culturales traditionnelles (abattis brûlis et système de culture itinérante) et d'autres, par contre, ont abandonné l'activité.

Les mois d'août et septembre ont été marqués par des nouvelles mutations du personnel technique dans les différentes représentations provinciales. Ces permutations ont permis une nouvelle dynamique sur le terrain, quoique les moyens demeurent limités en attendant la mise en œuvre du Prodiag. Certains périmètres

maraîchers connaissent déjà certaines améliorations à la fin du mois d'octobre. Le graphe ci-dessous présente l'évolution des effectifs au cours de l'année :



3.1.1 Le maraîchage

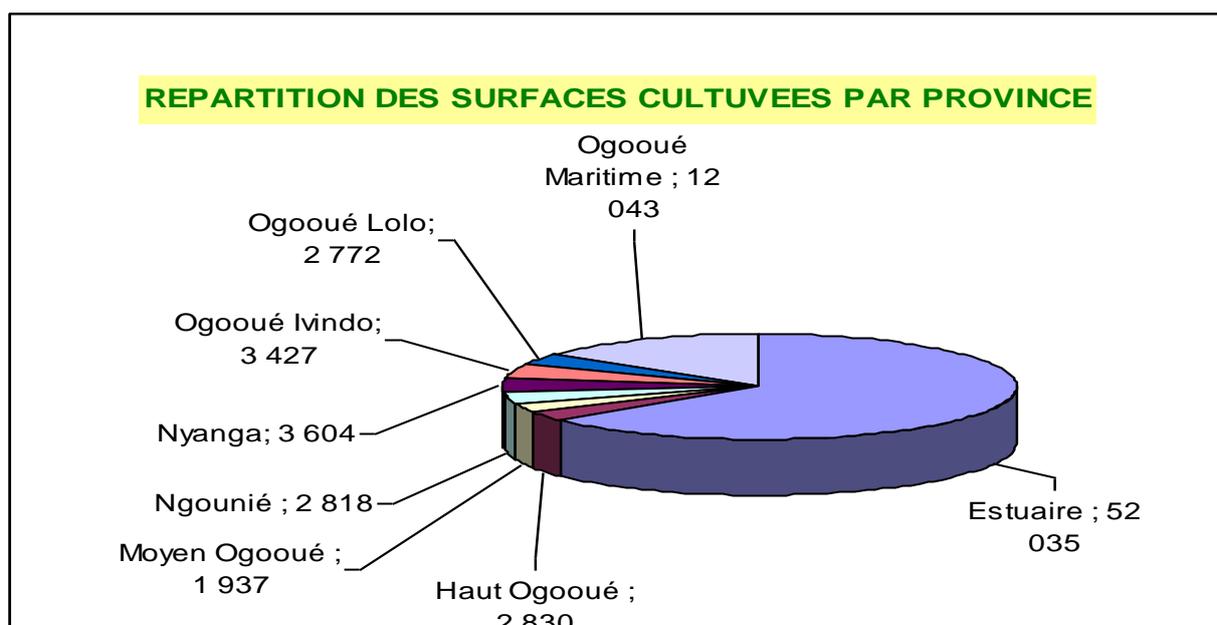
La période de Juillet-août-septembre été marquée par une saison sèche dont l'impact a fortement été particulièrement ressenti dans les périmètres d'ADL dans l'Estuaire et de Mbolet dans le Moyen Ogooué.

Le retour des pluies a permis une reprise rapide des activités sur l'ensemble des périmètres. La surface cultivée globale en fin octobre est de **81 447 m²** et la répartition par province est présentée dans le graphique ci-après.

Les activités sur le site d'Owendo (Estuaire) ont été perturbées par le disfonctionnement des motopompes.

Par contre le périmètre d'Angone (Woleu Ntem) s'est vidé de ses stagiaires AFOP, les uns se sont reconvertis à la maçonnerie d'autres ont repris la poursuite des études.

Dans le Haut-Ogooué, le niveau d'occupation des parcelles a connu une légère amélioration avec la reprise d'activité de deux exploitants, anciens maraîchers. Par contre, dans les périmètres de Moanda et Okondja, les parcelles sont restent jusqu'à présent inoccupées.



3.1.2 Le Vivrier

Les opérations liées aux exploitations vivrières demeurent circonscrites aux provinces de l'Estuaire et de la Ngounié.

Les producteurs installés dans les sites aménagés de l'Estuaire sont complètement autonomes. Ils ont été par ailleurs sensibilisés sur la prévention des feux de brousses et les éventuels conflits fonciers associés aux délimitations de terrains avec les riverains. A cet effet, des layons doivent être aménagés à la périphérie des exploitations. Le bilan de cette action a permis de constater que onze (11) producteurs sur les 44 ont mis en application ces recommandations nécessaires à la sécurité de leurs exploitations.

Neuf (9) exploitants indépendants, à la périphérie de Ntoum, ont reçu des conseils liés à la préparation de la campagne de septembre.

Les producteurs du périmètre vivrier de Mouila ont lancé les nouvelles campagnes sur des surfaces plus réduites, comparativement à l'année précédente. Cette restriction s'explique par le coût relativement élevé de la main d'œuvre se rattachant aux travaux et à l'entretien du sol (labour, buttage et sarclage). Cela est dû, d'autre part, au choix des spéculations qui porte sur les plantes à tubercules et l'arachide qui occupent près de 80% des surfaces emblavées.

Les assolements prévisionnels pour la campagne de septembre 2011 sont présentés dans le tableau suivant :

	Cultures (m²)									Total
	manioc	igname	arachide	patate	ananas	taro	banane	piment	maïs	
Périmètre de Mouila	32 000	9 500	8 000	3 800	2 300	1 000	5 000	0	1 700	63 300
Indépendants de Ntoum	11 000	0	0	0	0	0	46 000	3 000	0	60 000

3.1.3 L'Élevage

Un nouvel aviculteur a été mis en activité au niveau des poulaillers du périmètre de Mouila. Peu expérimenté, ce promoteur reçoit une formation-action afin de s'approprier la maîtrise de la conduite de son élevage.

L'éleveur de la porcherie de Lambaréné s'améliore progressivement dans la conduite de son cheptel. Les conditions d'hygiène sont bien respectées et la commercialisation est maîtrisée.

L'éleveur du périmètre de Franceville a réussi la relance de son activité grâce à l'appui en aliment fourni par l'IGAD. Il se prépare maintenant à recevoir une nouvelle bande de poules pondeuses qu'il a commandées.

Au moment où l'un des deux éleveurs bénéficiaires des appuis en installation à Port-Gentil vient de faire banqueroute pour mauvaise gestion, le second est, par contre, en pleine expansion. Il a déjà construit deux poulaillers supplémentaires et entame la construction d'un troisième bâtiment.

Les éleveurs de porcs du périmètre d'ADL (Libreville) rencontrent de graves difficultés dans la conduite de leur élevage (rationnement alimentaire, absence d'hygiène dans les bâtiments et les pourtours des élevages...). Après un état des lieux, un programme de travail a été élaboré avec eux pour les aider à redresser et à améliorer la situation.

3.1.4 La voie d'accès au périmètre de Lambaréné

Le principal investissement en infrastructure en 2011 a été la réhabilitation de la voie d'accès au site de Mbole à Lambaréné, qui a consisté en la pose d'une buse et en la couverture en latérite de celle-ci sur 400 mètres de long.



3.2 Le Département Recherche d'Accompagnement

3.2.1 Site de NTOUM :

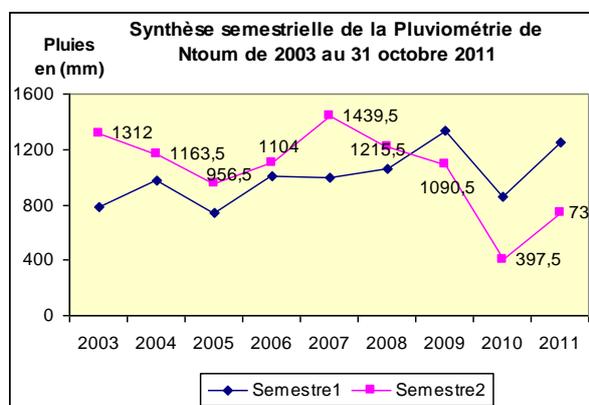
Au cours de l'année 2011 à Ntoun, les activités ont porté sur la mise en place d'une parcelle de multiplication de maïs variété Thaïlandaise que le département a reçue

de Sao Tomé, mais la baisse brutale des précipitations à est à l'origine de la faible productivité et du mauvais remplissage des épis (petits épis) observés sur ce maïs.

Durant cette année, le département a introduit deux nouvelles cultures dans son dispositif. Il s'agit du soja et du riz (variété Nerica).

L'entretien de la parcelle de collection des fleurs continue (une dizaine de variétés). L'objectif de cette collection est de fournir le matériel végétal à la formation pour la réalisation d'un nouveau module de formation en horticulture.

Par rapport à la pluviométrie, la figure ci-contre montre que depuis 2009, le cumul de la pluviométrie du second semestre a considérablement baissé par rapport au premier. La grande saison des pluies a tendance à se porter vers février-mai au lieu de septembre-décembre



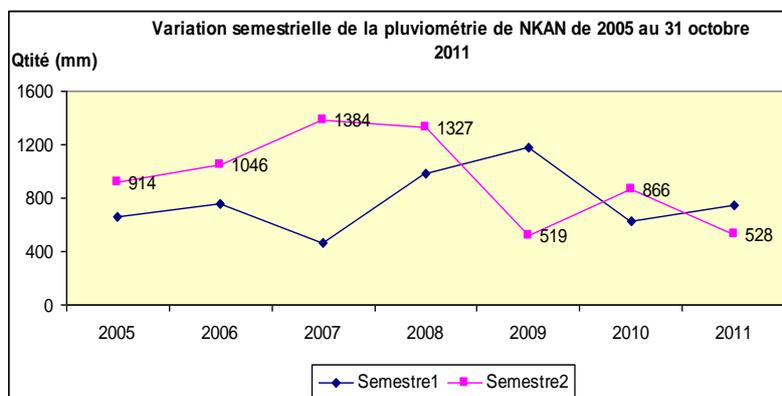
3.2.2 Site de NKAN :

Le suivi des cultures de bananiers sur sol nu, sur *Bracharia ruziziensis* et *Stylosanthes guyanensis* en bandes alternées.

C'est la fin du sixième cycle de bananier sur *Bracharia ruziziensis* en bandes alternées. Le premier cycle a été mis en place en octobre 2005.

A partir de mi-novembre 2011, nous allons procéder à nouveau au basculement des bandes cultivées pour une quatrième fois.

Par rapport à la pluviométrie de Nkan, on observe presque la même tendance du cumul du second semestre qu'à Ntoun.



La petite saison devient la grande en fonction des quantités d'eau recueillies.

3.2.3 Représentations provinciales :

Le département a la responsabilité de suivre à distance, les parcelles de démonstration en Bananier sur *Bracharia* en bandes alternées installées dans trois représentations (oyem, Koulamoutou, et Tchibanga). Les trois parcelles de démonstration sont bien entretenues. Il faut noter qu'une partie de la parcelle de démonstration de Koulamoutou a été brûlée par le feu de brousse en début septembre. Le remplacement d'une quarantaine de pied est en cours.

3.2.4 Autres activités :

Durant ce trimestre, le département a pu boucler en collaboration avec les maraîchers d'ADL l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques maraîchères du périmètre. Actuellement, nous sommes en attente de l'adoption de l'emblème de la charte par les maraîchers avant de programmer la cérémonie officielle de la signature collective de la charte.

3.2.5 Activités en partenariat

• Essais de produits de l'agriculture biologique

Dans le cadre de la collaboration avec TLG (structure commerciale de la place), le département a mis en place une expérimentation dont l'objet principal est de montrer l'effet d'un nouveau produit agropastoral (Mégagreen) sur les cultures maraîchères. Mégagreen est un produit à base de calcite issu de la technologie tribomécanique permettant d'obtenir une granulométrie très fine (de l'ordre du micron) et des caractéristiques physicochimiques ayant une plus haute activité dans la plante. Trois cultures sont testées au cours de cet essai (le folon, le gombo et la laitue). Le produit Mégagreen a montré un effet positif sur les trois cultures testées.

• Collaboration avec Agrisud International

En février 2011, le département a effectué une mission à Sao tomé pour mettre en place un dispositif à base du poivrier sur Bracharia en bandes alternées. La plante de couverture s'est bien adaptée, mais le mode de gestion reste encore à maîtriser par les techniciens du projet. A la demande d'Agrisud International, le département a organisé en début du mois de juin une visite de terrain sur le dispositif expérimental de l'estuaire sur l'agroécologie avec la mission du projet PAPAFFPA de Sao Tomé.

• Encadrement de stagiaire

Dans le cadre des travaux de thèse de Mme OBONE NTOMA Rachel (Université de POITIERS) portant sur le thème « Caractérisations physico-chimiques des sols sur formations sédimentaires de la région de l'Estuaire : Cas des parcelles expérimentales de l'IGAD dans les secteurs de Ntoun et de Nkan : interactions sols-eaux-plantes ». L'étudiante a organisé une restitution à mi-parcours de ses travaux de thèse au courant du mois d'octobre.

3.3 Le Département Formation Professionnelle Agricole

formation des candidats des villes de Port Gentil et Ntoun, puis sur un appui à la professionnalisation des producteurs suivis par le projet PAPAFA à Sao Tome et Principe.

Un inventaire de matériels et d'intrants financés par l'UE dans le cadre du projet AFOP a été réalisé.

Le deuxième temps fort de l'année aura été certainement les mouvements du personnel au sein du département. Ce qui a nécessité une réorganisation des activités pour cadrer avec le démarrage du PRODIAG.

3.3.1 Réalisations des formations

Les huit (8) derniers candidats formés dans le cadre du projet AFOP ont reçu leurs certificats de formation et trois d'entre eux, porteurs de projets ont été installés dans la périphérie de la ville de Ntoun. Le Département Appui Conseil aux Producteurs assure la formation continue sur le terrain.

A Port Gentil, une session de formation sur la spécialisation en maraîchage a été dispensée aux exploitants installés sur le nouveau périmètre maraîcher aménagé par l'Institut. 15 personnes ont été bénéficiaires et ont reçu leurs certificats.

En fin d'année, nous avons organisé deux sessions de formation en initiation maraîchage et vivrier. Nous avons comptabilisé 30 bénéficiaires.

Par ailleurs, une mission d'appui au projet PAPAFA à Sao Tome et Principe a été effectuée par le Département au mois de février 2011.

Elle a concerné la professionnalisation des producteurs de poivre au travers de la formalisation et de la structuration du dispositif, des méthodes et des outils de formation professionnelle.

Le profil métier, le profil de formation avec objectifs, l'architecture de formation, les modules et séquences ont été définis. Ainsi, une esquisse du plan de formation a été élaborée et ce plan sera finalisé au cours des prochaines interventions.



Vue partielle des techniciens du PAPAFA en formation

3.3.2 Réorganisation du département

Depuis le second semestre, nous avons eu des mouvements du personnel. Il en ressort ce qui suit :

- Michel ASSOUME ESSONG, Chef de département ;
- Tristan NYONDA, RP Ogooué Ivindo ;
- Edith Clémencia NTAWANGA OMANDA, Formatrice C.A. Pk8 ;
- Brice MVE NKIZOGHO, Formateur C.A. Ntoun.

Il ressort de ce qui précède que le département compte actuellement de deux formateurs et du chef de Département. L'atteinte des objectifs fixés par le PRODIAG nous amènera à recruter.

Les affectations et autres mutations ayant été achevées, nous avons entrepris un certain nombre d'activités.

3.3.3 Actualisation et validation des modules de formation

Cette activité est loin d'être achevée dans la mesure où il faut un plus de temps pour tout revoir. Nous avons commencé par le maraîchage et le vivrier.

Ce que l'on retient d'abord, c'est de diversifier et d'innover davantage les outils de formation en collant à la réalité technique des exploitations.

Ensuite mettre de plus en plus un lien direct au cours des sessions de formation entre le technique et la gestion.

Mettre à la disposition des stagiaires en formation des outils leur permettant d'avoir des données de base de gestion de petite et moyenne entreprise agricole.

Les formations doivent donc établir un lien concret entre les données techniques et les réalités économiques d'une unité de production. Il s'agira par exemple qu'au sortir de la formation le stagiaire sache le coût de production d'une planche d'amarante ou d'une autre spéculature.

3.4 Le Département Appui à la Structuration Professionnelle

3.4.1 L'observatoire économique des filières:

- Le Système d'Information sur les Marchés (SIM)

Dans la province de l'Estuaire, le dispositif reste fonctionnel. Quelques difficultés observées avec le logiciel de saisie ont perturbé l'édition et la diffusion de bulletins sur deux périodes (fin du mois d'août et début du mois de septembre). Ces perturbations ont toutefois été levées et une poursuite normale des opérations s'en est suivie.

Au cours de l'année une moyenne de 600 bulletins de prix sont diffusés. En 2011, ce chiffre est légèrement en baisse à cause des perturbations ci-dessus évoquées.

Le rapport de synthèse annuel 2010 du SIM a été réalisé et diffusé. Sa diffusion était particulièrement réalisée aux plus hautes autorités du Ministère de l'Agriculture puis à la Représentation Sous Régionale de la FAO, en prélude à la journée internationale de l'alimentation du 16 octobre. L'occasion était toute indiquée, dans la mesure où le thème de cette journée portait sur les prix de denrées alimentaires (de la hausse vers la stabilité). Toutefois, pour des contraintes de calendrier, une restitution publique des résultats en présence des plus hautes autorités du Ministère de l'Agriculture et des autres services techniques et organismes sous tutelle, n'a pu être réalisée.

Enfin, deux stagiaires ont été engagés par l'IGAD et mis à la disposition du SIM. Il est envisagé de finaliser dans un avenir très proche, leur recrutement.

- Les études ponctuelles

Aucune étude n'a été réalisée au cours de l'année. Les prochains travaux se feront dans le cadre du PRODIAG. Il s'agira dans un premier temps de diagnostics socio agro économiques qui devront être réalisées dans les nouvelles zones d'intervention de l'IGAD.

3.4.2 Le Centre de Documentation Interne (CDI) et la Communication

Au cours de l'année, la fréquence des visites au CDI a plutôt baissé par rapport aux années 2009 et 2010. Pendant les trois premiers trimestres, seulement 123 visiteurs se sont présentés. Si cette situation est liée à la baisse des activités de l'IGAD (notamment de la communication), il est envisagé en début de la prochaine année, un programme de communication dans la foulée du lancement du PRODIAG.

3.4.3 Le Système de suivi technico-économique (STE)

La collecte de données poursuit son fonctionnement normal dans l'Estuaire pour ce qui concerne l'activité maraîchère.

A la date du 30 septembre 2011, le nombre de cycles de culture suivis et totalement renseignés sur nos bases de données s'élève à 487. La répartition de ces cycles se décline tel qu'il suit :

S'agissant des exploitations

Cultures	Nombre de cycles suivis
Amarante	64
Aubergine Locale	10
Aubergine Violette	23
Basilic	22
Celeri	14
Chou pommé	11
Choux de chine	33
Comcombre fruits	40
Gombo sélectionné	7
Gombo "Togo"	3
Laitue	63
Maïs épis verts	1
Morelle noire	52
Oignon vert	36
Oseille	49
Persil	10
Piment	2
Tomate grosse ronde	42
Poivron	1
Poireau	3
TOTAL	487

maraîchères types, 17 font l'objet de ce suivi comme à l'accoutumée.

Au cours de l'année qui s'achève, une opération de synthèse et analyse de données a été réalisée sur les trois types de suivi (suivi des cycles de culture, suivi des exploitations et suivi des récoltes). A la suite de cela, un programme d'animation des résultats obtenus a été exécuté, d'abord à l'endroit des équipes techniques de l'IGAD puis auprès des exploitants maraîchers cibles.

Un document intitulé « guide du technicien » a été produit à cet effet, d'usage pour les techniciens conseillers de l'IGAD qui ont pris une part active aux séances d'animation à l'endroit des exploitants.

Programme complet exécuté à l'occasion de ces animations :

Date	Opération	Lieu	Heure	Public concerné
Jeu 06 janvier	Formation aux modules préparés	PK8	9 heures	Tous les personnels techniques de l'IGAD
Mercredi 12 janvier	Animation des résultats STE	Okala	9 heures	Maraîchers de la zone
Mercredi 19 janvier	Animation des résultats STE	Périmètre d'ADL	9 heures	Maraîchers du périmètre
Mardi 25 janvier	Animation des résultats STE	Périmètre d'Owendo	9 heures	Maraîchers du périmètre
Mardi 01 février	Animation des résultats STE	Périmètre du PK8	9 heures	Maraîchers du périmètre

Au sortir de ces opérations d'animation des résultats du STE, il était envisagé sur demande de la Direction de l'IGAD, la réalisation d'un document faisant office de « tableau de bord » et compilant les données technico-économiques de base pour chacune des cultures totalisant un nombre de données important jugé fiable.

Ce travail a été entrepris et finalisé pour sept (7) cultures légumières. Le document était disponible courant du mois de mars et est accessible au Centre de Documentation Interne de l'IGAD (CDI). Des actualisations et extensions vont se poursuivre dans l'avenir au grés de l'évolution du STE.

3.4.4 Les appuis aux Organisations de Producteurs (OP)

La poursuite de la collaboration avec le Projet de Développement Agricole et Rural (PDAR) du FIDA dans le Woleu Ntem a permis la réalisation d'une mission de formation à Oyem du 23 juillet au 07 août 2011. Cette mission a permis de former 90 personnes sur 4 modules abordant la création, le fonctionnement et la gestion des groupements. La formation s'est déroulée avec succès et satisfaction des stagiaires formés.

Le rapport de cette mission de formation a été réalisé et remis au PDAR/FIDA.

3.5 Le Département Transformation Agro-Alimentaire

3.5.1 Les activités réalisées

- La transformation du poisson et du manioc

La formation sur la transformation du poisson

En deux sessions, 40 femmes du CENAF ont été formées sur les thèmes suivants :

- L'hygiène,
- La qualité du poisson,
- Le fumage du poisson,
- Les fumoirs,
- Le salage du poisson,
- Les séchoirs,
- La gestion simplifiée d'une unité de transformation de poisson.

Le salage est une des méthodes de conservation les plus efficaces et il donne d'excellents résultats à condition que le poisson et le sel soient de bonne qualité. Le sel doit être utilisé en quantité suffisante, sans impureté, avec 95 – 98 % de Chlorure de sodium (NaCl).

Deux formes de salage ont été pratiquées : le salage à sec et le salage humide. Au cours de cette opération, le poisson perd 30 à 35 % de son poids.



Salage humide, le poisson est trempé dans une saumure de 360 g de sel par litre d'eau pendant 1 à 4 jours



Salage à sec, le sel est rependu sur le poisson



Poisson salé, après trois jours de séchage

Le but du fumage est une élimination partielle de l'eau et une imprégnation dans la chair du poisson des composants de la fumée qui confèrent aux poissons traités un goût particulier et une odeur spécifique très recherchés.

Dans la pratique, seul le fumage à chaud a été réalisé. Durant le fumage, le poisson est cuit au fumoir, avec plusieurs actions qui se déroulent en même temps :

Actions sur les qualités organoleptiques (la formation d'arômes et de saveurs particuliers) ;

Actions physico-chimiques (effet antioxydant du phénol sur les lipides) ;



Actions sur les microorganismes (destruction des microorganismes par la chaleur).

Le suivi sur la transformation du poisson

Au lendemain de la première session de formation sur la transformation du poisson, 15 stagiaires ont convenu de mettre en place un groupement d'intérêt économique qu'elles ont, avec l'aide de l'IGAD, appelé **CO**rporation **G**abonaise d'**I**ntérêt **É**conomique (COGINEC). À ces 15 stagiaires, 10 autres issues de la deuxième session de formation se sont ajoutés à COGINEC.

COGINEC mène actuellement les démarches pour :

- La régularisation de sa situation administrative ;
- L'adduction d'eau et d'électricité à l'ancien bâtiment farines d'Owendo.

Actuellement, COGINEC produit du poisson salé avec un taux de 67 %. Le poisson salé est vendu à 4 500 FCFA le Kg.

Les facteurs limitant restent la disponibilité et l'instabilité du prix du poisson. En effet, en fonction sa présence sur le marché, le prix d'achat du carton de 20 Kg de poissons varie entre 38 000 et 48 000 FCFA.

En ce qui concerne la recherche de financement, COGINEC a obtenu en février 2011 une subvention de l'Ambassade du Canada de 1 000 000 FCFA. Elle vient de déposer une demande d'aide de plus de 10 000 000 FCFA auprès de la première dame pour réaliser les travaux d'aménagement du bâtiment d'Owendo et acheter le matériel et équipement nécessaire pour l'activité.

La formation sur la transformation du manioc

Elle s'est déroulée en deux sessions et a concerné 38 femmes du CENAF sur les thèmes suivants :

- Création et fonctionnement d'une association ;
- L'utilisation et l'entretien de l'équipement ;
- L'organisation collective (le fonctionnement de l'atelier) ;
- La gestion du patrimoine ;
- La gestion de l'activité.

Le suivi sur la transformation du manioc

janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	Moyenne
4,94	3,66	4,72	3,85	4,86	4,39	4,21	4,02	4,33	4,33

Production moyenne des ateliers en 2011

Actuellement, la production moyenne des 12 unités de transformation de manioc mises en service est d'environ 4 tonnes de pâte par mois, soit une production

annuelle dépassant les 40 tonnes. Ces unités fonctionnent pendant au moins 300 jours par année.

Les équipements de transformation du manioc

Pour un atelier de transformation de manioc, la machine la plus importante est la râpe à manioc. Cependant, les conditions de travail et de l'environnement peuvent encore être améliorées. À cet effet, l'IGAD compte développer et vulgariser plusieurs types de matériels. À savoir : presse à manioc, foyer amélioré, cuiseur hygiénique.

Avec les opérateurs économiques qui œuvrent dans la fabrication d'équipements agroalimentaires, l'IGAD travaille sur les plans et les fournitures permettant de fabriquer à moindre coût, les 4 équipements sus mentionnés.

3.5.2 Les relations avec les opérateurs économiques

Dans le cadre du développement durable, certains opérateurs économiques ont pris attache avec l'IGAD pour identifier et mettre en œuvre des projets visant à préserver l'environnement, à développer des performances durables et à renforcer la paix et la cohésion sociale.

A cet effet, des documents de projets ont été monté pour le compte de : Total Gabon, Shell Gabon, Eni Gabon...

Les principaux résultats attendus au terme de ces projets sont les suivants :

- Mise en service des unités de transformation des produits agricoles ;
- Aménagement des périmètres maraîchers ;
- Accompagnement des bénéficiaires.

4 PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2012

4.1.1 Le PRODIAG

4.1.1.1 Rappel

Les objectifs de ce projet sont présentés ci-dessous :

L'objectif global du projet est de contribuer significativement au renforcement de la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la part agricole dans le Produit intérieur Brut (PIB) du pays.

L'objectif spécifique est d'accroître les productions agricoles d'origine végétale (**légumes, banane plantain et manioc**) et animale (**volaille, œufs et porc**), et de la transformation des produits agricoles (**manioc, banane, etc.**), d'augmenter ainsi les revenus des populations dans les zones couvertes par le projet. L'accès au foncier et au crédit, les capacités techniques de production, de transformation, de commercialisation, d'encadrement des producteurs et des autres acteurs des filières prioritaires seront renforcées.

Approche stratégique : pour atteindre les objectifs du projet, l'approche stratégique sera axée sur l'étude du milieu, l'écoute attentive des bénéficiaires et la communication. L'effort du projet sera concentré sur la création d'un environnement favorable à l'émergence, à la consolidation et au développement des micros et petites entreprises agricoles et para agricoles. Il permettra aux bénéficiaires d'avoir accès :

- ✚ A l'information ;
- ✚ A la formation ;
- ✚ Aux technologies appropriées ;
- ✚ Au foncier ;
- ✚ Aux sources d'approvisionnement et aux marchés ;
- ✚ A l'appui conseil et matériel ;
- ✚ Au conseil de gestion.

Le projet proposé est programmé pour une durée de 5 ans (2011-2015) et couvrira les Départements les plus dynamiques dans les neuf provinces. Le projet vise à renforcer les capacités des acteurs privés et associatifs des filières prioritaires retenues, en vue de s'approprier leur développement durable.

Pour atteindre les objectifs énoncés, des synergies seront développées entre six composantes :

- ☒ **Appui Conseil aux Producteurs**
- ☒ **Formation Professionnelle Agricole**
- ☒ **Recherche d'Accompagnement**
- ☒ **Appui à la Structuration Professionnelle**
- ☒ **Transformation Agro Alimentaire**
- ☒ **Coordination et Gestion du Projet.**

Le budget du projet est de 12,7 Milliards de FCFA, sa répartition par composante est présentée dans le tableau suivant :

Libellé	Total	%
Unité de gestion du projet	2 294	18%
Composante Appui Conseil aux Producteurs (ACP)	6 897	54%
Composante Appui à la Structuration Professionnelle (ASP)	1 151	9%
Composante Formation Professionnelle Agricole (FPA)	810	6%
Composante Recherche d'Accompagnement (RA)	688	5%
Composante Transformation Agroalimentaire (TAA)	856	7%
Total Général	12 695	100%

Le plan de financement du projet est le suivant :

Plan de financement	Montant	%
Etat gabonais sur ressources propres	2 695	21%
Prêt de l'Agence Française de Développement	10 000	79%
Total	12 695	100%

4.1.1.2 Le programme d'activités 2012

Le programme d'activités pour 2012 est décliné pour chacune des composante du PRODIAG et présenté dans les tableaux ci-après :

Composante Appui Conseil aux Producteurs	Chronogramme 2012											
	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Elaboration des Procédures, Outils et Méthodologie de travail												
Création et viabilisation des nouvelles zones de production												
Prospection des sites à aménager :												
Aménagement de 45 exploitations Maraîchères :												
Réhabilitation des anciens périmètres maraichers :												
Aménagement de 190 exploitations vivrières :												
Aménagement de 10 exploitations d'élevage :												
Installation et suivi / accompagnement des producteurs												
Installation de 45 bénéficiaires sur les périmètresmaraîchers aménagés:												
Installation de 190 bénéficiaires sur les périmètres vivriers aménagés :												
Installation de 10 bénéficiaires sur les exploitaions d'élevage aménagés :												
Suivi accompagnement de producteurs sur les anciens périmètres :												
Suivi accompagnement de producteurs hors périmètres :												
Mise en place du dispositif de conseil en gestion des exploitations												
Intégration des paramètres économiques au suivi des exploitations :												
Renforcement des méthodes et des capacités des agents techniques :												
Missions et rapports d'activités												
Missions :												
Rapports et comptes rendus :												

Composante Formation Professionnelle Agricole	Chronogramme 2012											
	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Poursuite des sessions de formation des anciens modules												
Formation en maraîchage												
Formation en vivrier												
Autres modules de formation												
Adaptation des modules aux nouveaux itinéraires techniques												
Developpement des sessions sur la commercialisation												
Elaboration du plan de formation												
Partenariat avec le CMR												
Identification des centres de métiers ruraux existant												
Production d'une note de reflexion sur la PFPAR												
Identification de la PFPAR												
Travaux du réseau FAR												

Composante Appui à la Structuration Professionnelle	Chronogramme 2012											
	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Etudes diagnostiques												
Diagnostics des nouvelles zones d'intervention/actualisation												
Etudes des systèmes d'exploitation agricoles												
Système Info Marchés (SIM)												
Intallation du dispositif dans les provinces												
Enquêtes tonnages dans l'Estuaire												
Note de synthèse des SIM (provinces)												
Rapport de synthèse annuel des résultats nationaux												
Restitution publique des résultats et diffusion du rapport												
Suivi Technico-Economique (STE)												
Dispositif de suivi en élevage												
Dispositif de suivi en vivrier												
Transfert du nouveau STE aux équipes techniques												
Fonctionnement normal sur l'ensemble des suivis												
Actualisation de la Base de Données nationale pour tous les suivis												
Note de synthèse des STE (provinces)												
Appui aux Organisations Collectives (OC)												
Recrutement d'un agent technique chargé des OC												
Développement d'un dispositif de conseil en gestion des OP												
Consolidation des OP dans leur gouvernance et gestion												
Appui à la structuration du secteur ag et des filières												
Diffusion de l'information par utilisation des NTIC												

Composante Transformation Agro Alimentaire	Chronogramme 2012											
	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Elaboration des Procédures, Outils et Méthodologie de travail												
Installation des unités de transformation de produits agricoles												
Installation de 12 ateliers et mise au point des équipements												
Formation aux techniques de production et de gestion												
Réalisation des sessions de formation (anciens et nouveaux modules)												
Formation sur la gestion des groupements												
Suivi technico-économique des bénéficiaires												
Mise en place et suivi d'un système de contrôle interne de qualité												
Conditionnement et mise en marché des produits transformés												
Rapports et missions												

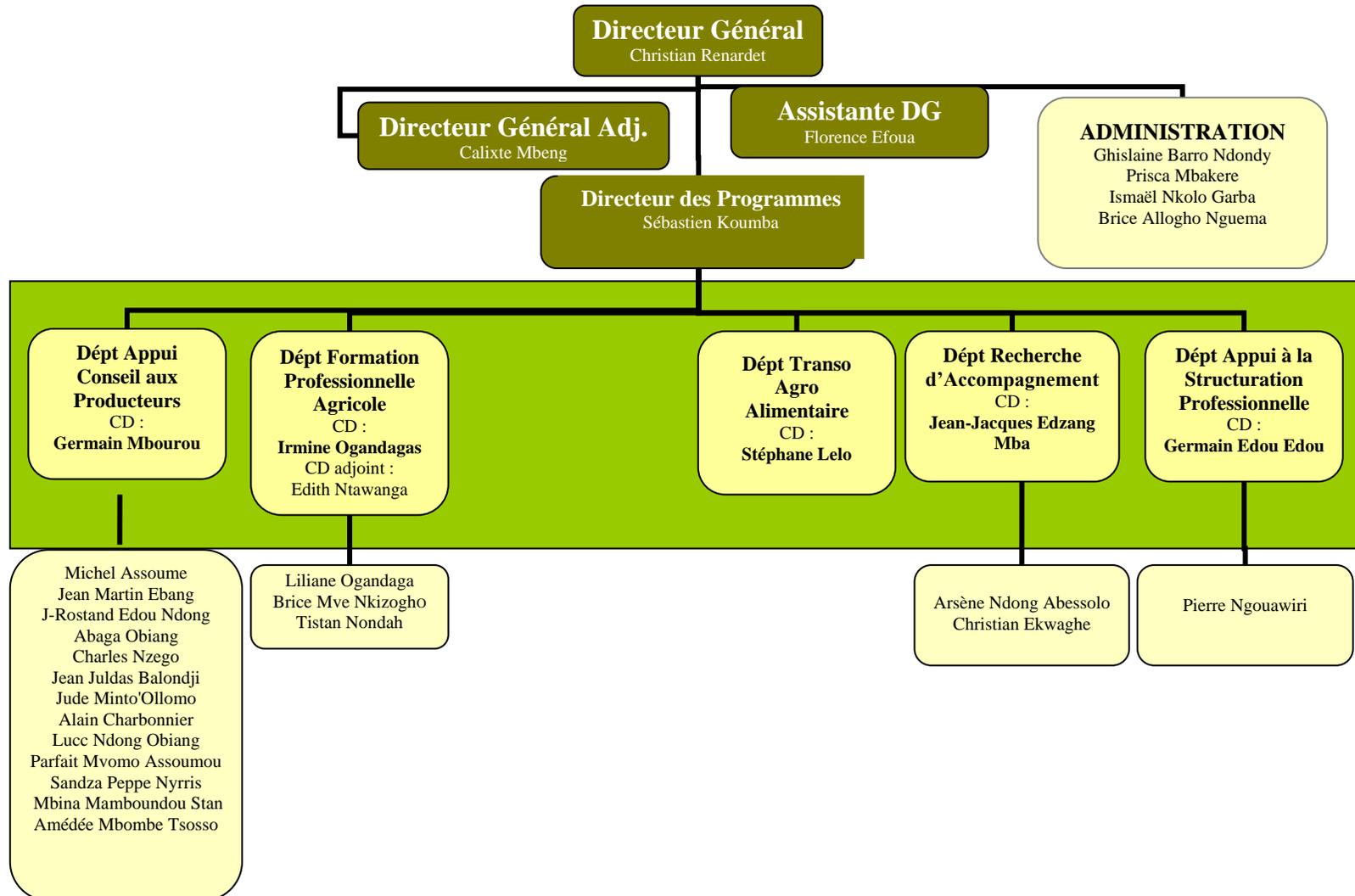
Composante Recherche d'Accompagnement Activités / Opérations / Tâches	Chronogramme 2012											
	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Poursuite des travaux SCV												
Mise en place d'un dispositif d'essais riz- maïs –soja en SCV												
Poursuite des dispositifs SCV à Nkan et Ntoum												
Mise en place d'un dispositif rapide de multiplication des bananiers (PIF)												
Préparation du dispositif expérimental de cultures mécanisées												
Préparation et aménagement du site												
Mise en place des essais												
Planification des priorités de la recherche fondée sur le dialogue entre les équipes et les acteurs/utilisateurs												
Identification des différentes problématiques												
Validation et hiérarchisation des thèmes et programmes de recherche												
Introduction de nouvelles cultures et variétés dans le dispositif et chez les producteurs												
Choix des cultures et variétés à introduire												
Mise en place des essais thématiques en station												
Synthèse et capitalisation des résultats												
Partenariat avec les structures de recherche nationales et internationales												
Renforcement des capacités des cadres du projet et des bénéficiaires												
Renforcement des capacités des équipes du projet												
Développement des canaux de diffusion des acquis de la recherche												
Validation des thèmes en milieu réel												
Synthèse et capitalisation des résultats												
Rapports d'activités et missions												

4.1.2 Inscription au budget de l'Etat en 2012

Au titre du budget 2011, le projet de Loi de Finance présenté à l'Assemblée Nationale par le Ministre de l'Agriculture a doté l'Institut des inscriptions suivantes :

- ⇒ Subvention de fonctionnement : **100 MFcfa**
- ⇒ Subvention d'Investissement pour le PRODIAG : **300 MFcfa.**

Annexe 1 ORGANIGRAMME DE L'IGAD



ANNEXE 2

IMPLANTATIONS DE L'IGAD EN 2011

